Maitre d'ouvrage

CILAOS
Aménagement foncier - Promotion immobilière
73 rue Aristide Briand - 44400 REZE
02 40 84 33 32 - info@cilaos.fr

COMMUNE DE CAMOEL

Le Jardin des îles

LOT n°	Cadastre : section AK n°	Surface Arpentée : 448 m²
2	Servitude particulière : ☐ oui ☒ non	Surface de plancher : 224 m²

Arrêté de permis d'aménager : PA05603013H0002 du 07/09/2013

Adresse :

PLAN DE SITUATION

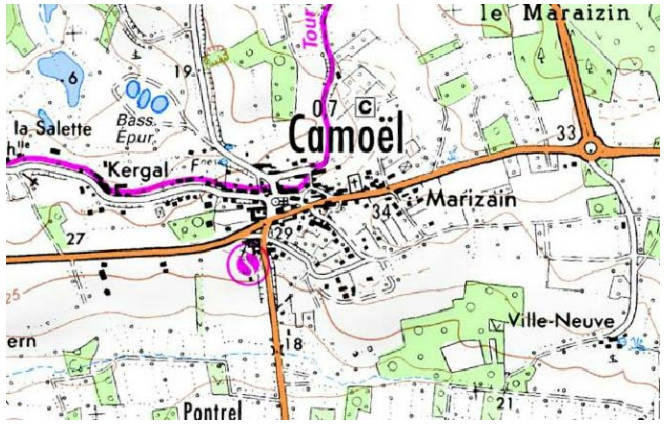

PLAN D' ENSEMBLE

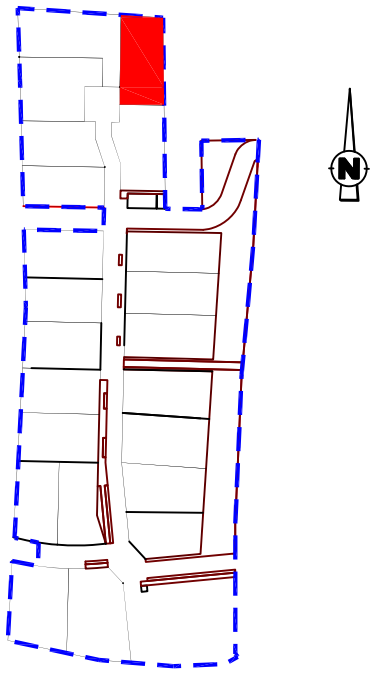

Sans échelle

PLAN DE VENTE

QUARTA
Selarl de Géomètres-Experts
27, Rue de Nantes 56130 LA ROCHE BERNARD
Tel : 02.99.90.60.27 Fax : 02.99.90.83.33
e-mail : laroche@QUARTA.fr

Document Provisoire
Les cotes et les surfaces ne seront définitives qu'après bornage et document d'arpentage.

Dossier: 62959L
Réalisé le : 29/07/2013
modifié le : 19/04/2019

PLAN MASSE

LEGENDE EQUIPEMENT

- Voirie en enrobé
- Parking en enrobé
- Placette en enrobé de couleur ou en résine
- Trottoir en enrobé de couleur ou en bi-couche beige
- Allée en terre-pierre
- Dalle local poubelle
- Solin
- Caniveau CC1
- Bordure T2
- Espaces verts
- Arbres
- Accès pour futur lotissement

LEGENDE REGLEMENT

- Périmètre
- Zone constructible
- Zone constructible pour les garages dissociés de la construction principale
  A défaut de la construction d'un garage dans cette zone, cet espace sera considéré comme un emplacement obligatoire ou préférentiel (selon triangle), de l'accès automobile et du parking privatif non clos
- Emplacement obligatoire de l'accès automobile et du parking privatif non clos
- Emplacement préférentiel de l'accès automobile et du parking privatif non clos
- Mitoyenneté obligatoire
- Accès interdit
- Sens de faîtage principal
- Espace boisé à conserver
- Haie obligatoire
- Accès pour futur lotissement
- Servitude de tréfond pour passage de canalisation d'assainissement d'eaux pluviales

-L'emplacement des coffrets, branchements et attente est donné à titre indicatif.
-L'aménageur se réserve le droit de modifier ces emplacements pour toute raison d'ordre technique
-L'aménageur se réserve le droit, pour toute raison d'ordre technique, d'implanter les bornes EDF 400A ou les bornes pavillonaires FT sur les lots
-Le parcellaire, les superficies et les cotes sont donnés à titre indicatif.Ils seront définitifs après le bornage des lots.

Echelle 1/250e

0 1 5 10 15
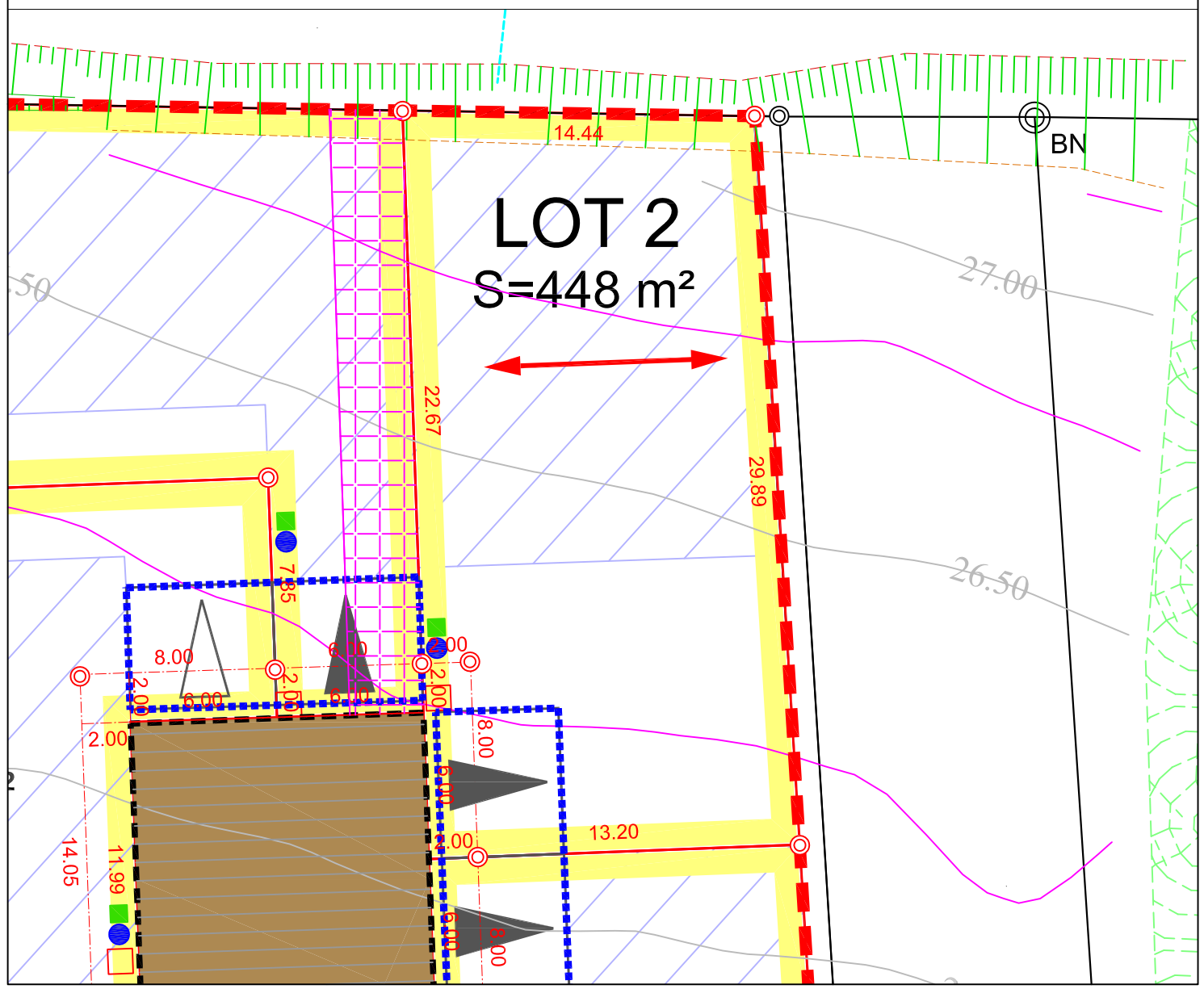
Document provisoire